

Châteauneuf-du-Pape : une année blanche pour le domaine Saint-Préfert



Isabel Ferrando a acheté cette propriété de 32 hectares (21 en Châteauneuf du Pape, le reste en Côtes-du-Rhône) en 2003. Elle a peu de temps après décroché la note maximale et enviée de **100/100 dans le fameux Guide Robert Parker** des meilleurs vins de la planète.

Chaque année, grâce à ce terroir de galets, de safres et de sable et à sa dizaine de salariés, sont commercialisées environ 60 000 bouteilles, 25% à destination du marché français, 75% à l'exportation, notamment les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe.

Or, avec le Brexit et le Covid-19, **le Domaine Saint-Préfert** a été fortement impacté : -30% du chiffre



Ecrit par Andrée Brunetti le 13 janvier 2021

d'affaires. « Avec les restaurants fermés à cause du confinement, nos ventes ont baissé évidemment, mais nos clients qui mangeaient à la maison ont fait le choix de se servir en bonnes bouteilles chez les cavistes, ce qui a limité la casse » précise Isabel Ferrando. « Malheureusement depuis ce 12 janvier est entrée en vigueur l'augmentation de 25% des droits de douane pour exporter du vin français aux Etats-Unis, ce qui n'arrange rien quand on sait que j'expédie 75% de ma production hors France, dont 15% là-bas » ajoute-t-elle.

« En Californie on m'a demandé de baisser les prix, pas à New-York. »

« Mais la situation n'est pas uniforme sur l'ensemble des Etats-Unis. En Californie, mes clients m'ont demandé de baisser les prix... je réfléchis... Tandis que sur la Côte Est, à New-York, les restaurateurs continuent à me faire confiance, ils n'ont pas fermé, ils ont installé leurs tables sur les terrasses chauffées à l'extérieur et ils ont besoin de nos cuvées haut de gamme pour satisfaire leur clientèle. »

« La filière viticole française est prise en otage pour un conflit entre Boeing et Airbus et ce sont nos concurrents espagnols et italiens qui en profitent », dénoncent à l'unisson les vignerons de l'hexagone pénalisés par cette mesure de rétorsion. Il faut savoir que les Etats-Unis sont le 1^{er} consommateur de vin du monde avec 29 millions d'hectolitres mais aussi le 1^{er} importateur de Côtes-du-Rhône (devant le Royaume-Uni et la Belgique) avec 17% de nos bouteilles, soit des retombées économiques de 108,8M€ pour 2019.

« Notre chance, c'est que le vin se bonifie avec le temps dans nos caveaux. »

Même si Isabel Ferrando accuse le coup, elle ne désespère pas. « Bien sûr, cette baisse des ventes, donc des marges, diminue nos capacités d'investissement, de développement des marchés à l'exportation puisque je ne peux plus prendre l'avion pour faire de la prospection avec dégustation à la clé à l'étranger. Mais notre chance, c'est que le vin se bonifie avec le temps dans nos caveaux, c'est une forme d' *'art de vivre, de chic à la française'*, il pèse plus d'un milliard d'euros dans la balance. Et notre richesse, en plus de la vigne, ce sont nos collaborateurs, j'en ai une dizaine à l'année, (trois sont en chômage partiel actuellement) et une trentaine de saisonniers en septembre pour les vendanges à la main. On fait le dos rond en attendant que ça reparte. »

Et pour 2021, en espérant que les vaccinations permettront un retour à la normale d'ici l'été ou l'automne, la patronne de Saint-Préfert compte se tourner vers l'Europe de l'Est pour retrouver de nouveaux débouchés, la Roumanie, la Pologne et surtout la Russie : « Je viens de recevoir chez moi une délégation de russes. Ils adorent la vodka, mais ils sont à la recherche d'autres saveurs, d'autres sensations et nos cépages de Grenache, Mourvèdre et de Cinsault constituent un accord parfait avec leurs mets ».

Ecrit par Andrée Brunetti le 13 janvier 2021





Ecrit par Andrée Brunetti le 13 janvier 2021

Isabel Ferrando, propriétaire du domaine Saint-Préfert à Châteauneuf-du-Pape / DR

